

Fréjus, le 17 juin 2025

**Avis de publicité – Procédure de sélection préalable  
(Article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques)**

**Autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire**

**Autorité en charge de la procédure** : SPL Ports de Fréjus, Monsieur le Président Directeur Général  
– Capitainerie – 55 passage des Caryatides – 83600 Fréjus

**Objet de la consultation** : Autorisation d'occupation du domaine public temporaire – Activités économiques sur le domaine public portuaire.

**Description** : La SPL Ports de Fréjus gère le port de plaisance de Fréjus, situé dans le département du Var, sur la Côte d'Azur. Créée pour gérer et développer l'infrastructure portuaire, la SPL est une structure publique où la ville de Fréjus est actionnaire majoritaire.

Le cadre juridique applicable découle de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et désormais codifiée aux articles L. 2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques. Cette ordonnance impose le recours systématique à des procédures de publicité et de mise en concurrence adaptées, préalablement à l'attribution des autorisations d'occupation du domaine public à des fins d'exploitation économique.

Dans ce contexte, la SPL Ports de Fréjus met en œuvre la présente mesure de publicité et de consultation afin de sélectionner les futurs titulaires des autorisations d'occupation pour chaque lot afin de permettre à tous les candidats potentiels de se manifester.

Allotissement La consultation est décomposée en 26 lots comme suit :

.

N° de lot	Type d'activité économique	Définition de l'emplacement à flot													Définition de la surface d'occupation à terre et/ou locaux					Date de prise d'effet	Date de fin		
		Surface totale en m²	Emplacement envisagé par catégorie												Surface totale en m²	Emplacement	Surface par catégorie en m²						
			N° d'emplacement envisagé	Cat. 1 De 0,00 m à 6,99 m	Surface en m²	Cat. 2 De 7,00 m à 9,99 m	Surface en m²	Cat. 3 De 10,00 m à 14,99 m	Surface en m²	Cat. 4 De 15,00 m à 19,99 m	Surface en m²	Cat. 5 A partir de 20,00 m	Surface en m²	Cat. Jet Ski			Nombre	Banque d'accueil, panneau publicitaire ou flamme, terrasse ouverte non aménagée	Local commercial			Bureau	Terrasse fermée, locaux technique ou stockages
1	Toutes activités de plongée	60,00	OPAS3 et OPAS4	1		2		3		4	60,00	5		Jet ski		3,00	Au droit des surfaces à flot	3,00				01/01/2026	31/12/2030
2	Toutes activités de plongée	48,00	OPAS1, OPAS2 et O463	1		2	48,00	3		4		5		Jet ski		2,00	Au droit des surfaces à flot	2,00				01/01/2026	31/12/2030
3	Toutes activités de plongée	110,00	W724 + long side du quai W	1		2		3		4	110,00	5		Jet ski		71,53	Au droit des surfaces à flot, locaux dans le bâtiment des professionnels réunis	10,00		55,03	6,50	03/08/2025	31/12/2030
4	Toutes activités de plongée	39,00	F143 et F123	1	15,00	2	24,00	3		4		5		Jet ski		14,50	Au droit des surfaces à flot	14,50				01/01/2026	31/12/2030
5	Toutes activités de plongée	24,00	C14	1		2	24,00	3		4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
6	Formation et apprentissage	15,00	F120	1	15,00	2		3		4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
7	Formation et apprentissage	17,00	O448	1		2	17,00	3		4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
8	Formation et apprentissage	65,00	E119 + long side du quai E	1		2		3	65,00	4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
9	Formation et apprentissage	36,00	D78 et C51	1	12,00	2	24,00	3		4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
10	Loisirs nautiques	144,00	996, 998 et 1003	1		2		3	150,00	4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/10/2025	01/10/2032
11	Loisirs nautiques	92,00	V705	1		2		3		4	92,00	5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
12	Loisirs nautiques	21,00	791	1		2	21,00	3		4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
13	Loisirs nautiques	135,00	NPAS1, NPAS2, N354, N355, et N356	1		2	27,00	3	108,00	4		5		Jet ski		2,00	Au droit des surfaces à flot	2,00				01/01/2026	31/12/2030
14	Loisirs nautiques	24,00	F164 + 18 emplacements de jet ski	1		2	24,00	3		4		5		Jet ski	18,00	8,00	Au droit des surfaces à flot	8,00				01/01/2026	31/12/2030
15	Loisirs nautiques	227,00	D90, D91, D92, D93, D94, E95, E96, E97, E98 + 20 emplacements jet ski	1		2	192,00	3	35,00	4		5		Jet ski	20,00	110,00	Au droit des surfaces à flot	110,00				01/01/2026	31/12/2030
16	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	174,00	P472, P472b, Q473b, Q473, Q474, Q474b, Q485 et Q485b	1	43,00	2	96,00	3	35,00	4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030
17	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	192,00	E115, E116, E117 et E118	1		2		3	192,00	4		5		Jet ski		4,00	Au droit des surfaces à flot	4,00				01/01/2026	31/12/2030
18	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	108,00	G202, G203, G204, G205, G206 et G207	1	60,00	2	48,00	3		4		5		Jet ski		2,00	Au droit des surfaces à flot	2,00				01/01/2026	31/12/2030
19	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	385,00	U634, U635, U636, W723 et W722	1		2		3		4	385,00	5		Jet ski		3,00	Au droit des surfaces à flot	3,00				01/01/2026	31/12/2030
20	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	552,00	K336, K337, M339, M340, M341, M342, M348 et M349	1		2		3	96,00	4	456,00	5		Jet ski		2,00	Au droit des surfaces à flot	2,00				01/01/2026	31/12/2030
21	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	177,00	J303, J304, J305, K320, K321 et K322	1		2	72,00	3	105,00	4		5		Jet ski		2,00	Au droit des surfaces à flot	2,00				01/01/2026	31/12/2030
22	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	73,00	MILO6, MILO7, MILO8, MILO9, MILO10 et MILO11	1	73,00	2		3		4		5		Jet ski		2,00	Au droit des surfaces à flot	2,00				01/01/2026	31/12/2030
23	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	144,00	U653, U654 et U655	1		2		3	144,00	4		5		Jet ski		1,00	Au droit des surfaces à flot	1,00				01/01/2026	31/12/2030

N° de lot	Type d'activité économique	Définition de l'emplacement à flot														Définition de la surface d'occupation à terre et/ou locaux					Date de prise d'effet	Date de fin	
		Surface totale en m²	Emplacement envisagé par catégorie													Surface totale en m²	Emplacement	Surface par catégorie en m²					
			N° d'emplacement envisagé	Cat. 1 De 0,00 m à 6,99 m	Surface en m²	Cat. 2 De 7,00 m à 9,99 m	Surface en m²	Cat. 3 De 10,00 m à 14,99 m	Surface en m²	Cat. 4 De 15,00 m à 19,99 m	Surface en m²	Cat. 5 A partir de 20,00 m	Surface en m²	Cat. Jet Ski	Nombre			Banque d'accueil, panneau publicitaire ou flamme, terrasse ouverte non aménagée	Local commercial	Bureau			Terrasse fermée, locaux technique ou stockages
24	Professionnels du nautisme et location et/ou vente de bateau	231,00	U647, U648, U649, U650, U651 et U652	1	15,00	2	24,00	3	192,00	4		5		Jet ski		2,00	Au droit des surfaces à flot	2,00				01/01/2026	31/12/2030
25	Activité commerciale, conciergerie, import-export	0,00	Sans objet	1		2		3		4		5		Jet ski		25,40	Locaux dans le bâtiment des professionnels réunis		18,90		6,50	03/08/2025	31/12/2030
26	Loisir pour enfant	0,00	Sans objet	1		2		3		4		5		Jet ski		56,50	îlot de port Fréjus	56,50				01/01/2026	31/12/2030
Total		3093,00	Total		233,00		641,00		1116,00		1103,00		0,00		38,00	319,93	Total	233,00	18,90	55,03	13,00		

**Visite des lieux** : visite libre sur site

**Critère de sélection des offres** :

- Critère 1 : Qualité technique et financière du projet, notée sur 60 points
- Critère 2 : Part variable du projet, notée sur 40 points

**Renseignements complémentaires** : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-securises.fr>, et ce, au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres. Passé ce délai, la S.P.L. Ports de Fréjus se réserve le droit de ne pas apporter de réponse.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant téléchargé le dossier de consultation après identification, 4 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Par conséquent, les candidats recevront les courriels à l'adresse mail renseignée sur le profil acheteur pour toute correspondance en cours de consultation ainsi que pour tous les échanges au cours de la procédure et, le cas échéant, lors de l'exécution du contrat.

**Modalités de dépôt des candidatures et des offres** : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

**Date limite de réception des candidatures et des offres** : **15 juillet 2025 à 12h00**